

Aussi, au lieu de me livrer ce soir à une vaine discussion sur les statistiques scolaires, je crois plus utile de traiter devant vous, Mesdames et Messieurs, qui représentez si dignement le personnel enseignant de la cité de Montréal, de "la compétence professionnelle".

LA COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE

Oublions un instant, dit M. Magnan, les disputes de l'extérieur, et sur le calme rivage où le devoir nous convie, recueillons-nous en nos âmes d'éducateurs convaincus de la grandeur de notre mission et de l'importance de notre rôle. Demandons-nous si nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour nous élever à la hauteur de notre profession et nous rendre dignes de la confiance que les parents et les autorités scolaires reposent en nous.

L'école primaire dans la province de Québec, plus qu'à aucune autre époque de notre histoire, est appelée à jouer un rôle de premier ordre dans la vie nationale du peuple canadien-français. Elle devra d'abord collaborer à l'œuvre de réparation nécessitée par les répercussions de la grande guerre, chez nous ; elle devra aussi, dans la mesure qui lui revient, contribuer, au renouveau économique, agricole, industriel et intellectuel que des esprits clairvoyants réclament avec raison ; mais elle devra aussi, et parallèlement, et avec combien de conviction et de persévérance, collaborer à l'œuvre suprême de la survivance du peuple canadien-français, comme peuple distinct, comme peuple français et catholique au centre de notre vaste pays le Canada.

C'est à ce prix que l'école primaire, chez nous, sera vraiment "nationale". Elle ne négligera aucun moyen propre à faire de nos enfants d'honnêtes et intelligents citoyens du Canada, comprenant comme tels, tous leurs devoirs et les remplissant tous avec probité. Mais tout en fournissant à nos enfants une éducation qui leur permette de prendre part à toutes les manifestations de la vie canadienne, il importe, sous peine de forfaire, de mettre en leur cœur l'amour de leur langue maternelle et de leur foi catholique, et en leur intelligence les lumières et les connaissances nécessaires à la conservation et à la défense de cet héritage doublement sacré.

Ici l'Inspecteur général précise : l'école primaire est la pierre angulaire de ce temple imposant que nos devanciers, prêtres et laïques, ont su élever à l'éducation française et catholique en cette province, au prix des plus lourds sacrifices.

Aujourd'hui l'on demande beaucoup plus qu'autrefois à l'école primaire. Il faut reconnaître que les circonstances ne sont plus les mêmes : avec l'augmentation de la population, le développement du commerce de l'industrie et de l'agriculture, la nécessité de l'instruction s'est fait et se fait de plus en plus sentir. Plus que cela, nous avons à lutter